

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

Chronique Politique.

Le *Moniteur* belge dément une assertion émise par les journaux allemands. « Il n'est pas vrai, dit-il, que l'artillerie des troupes belges soit échelonnée sur la frontière, prête à renforcer l'armée française du Nord. Cette assertion est erronée, quant à la position des troupes belges. »

L'*Observer*, de Londres, dit que la dépêche de lord Granville, constate que la violation de neutralité (par le Luxembourg) n'entraîne pas, pour la Prusse, l'obligation formulée dans la note prussienne. Il exprime l'espoir qu'un arrangement amical serait facilité par la Prusse, si elle s'abstenait de mettre en pratique la théorie qui fait le fond de la note de M. de Bismark.

Le *Daily-News* du 10 décembre publie la dépêche suivante, de Berlin, 9 décembre :

« Il circule parmi les membres du Parlement de l'Allemagne du Nord une lettre dans laquelle le comte de Bismark nie de nouveau qu'il soit opposé au bombardement de Paris. Aujourd'hui, on rapporte, d'après des informations dignes de foi, que, dans un conseil de guerre tenu mardi dernier, auquel assistaient le roi de Prusse, le prince royal, le comte de Moltke, Blumenthal, etc., la question du bombardement de Paris a été prise derechef en considération et tranchée dans le sens de l'affirmative. »

Nous trouvons dans la *Franche-Comté* la dépêche suivante :

Bourges, 13 déc., 11 h. s.

A tous les chefs de corps,

Le Ministre de l'intérieur et de la guerre, vu la rigueur de la saison et la nécessité d'assurer pendant la campagne d'hiver, aux troupes en marche, des cantonnements de manière à donner aux soldats l'abri et le repos nécessaires pour refaire leurs forces, arrête : Pendant la durée de la campagne d'hiver, les généraux et les chefs de corps sont autorisés à loger chez l'habitant autant de monde que pourront en contenir les locaux qui se trouveront sur le passage des troupes. Ce genre de cantonnement sera porté à la connaissance de tous les maires qui en assureront l'exécution. Les chefs de corps enverront devant les troupes en marche des officiers et sous-officiers chargés de visiter les locaux et fixer d'avance l'effectif à loger dans chaque maison. La mesure du cantonnement devra être immédiatement appliquée.

Le Ministre de la guerre,

L. GAMBETTA.

LA REINE ISABELLE A GENÈVE.

L'ex-reine d'Espagne, après avoir cherché à Trouville et dans les stations thermales un abri contre les atteintes de la guerre, s'est réfugiée à Genève, où elle ne paraît pas avoir rencontré un bien sympathique accueil, si nous en jugeons par une lettre adressée de la cité protestante à l'*Indépendance belge*.

Voici ce qu'on écrit à ce journal :

« Une espèce de scandale a eu lieu dimanche à Carouge, grosse commune catholique de la banlieue. La reine était veuve y entendre la

messe. Un rassemblement assaillit les portes de l'église, et à la sortie de la messe, l'ex-reine fut accueillie par des cris et par des vociférations qui n'avaient rien de bien flatteur pour elle. Au milieu de ces huées on distinguait le nom d'un personnage qui demeure en ce moment à Genève, précisément dans un hôtel tout voisin de celui qu'Isabelle a loué pour toute la saison d'hiver.

« La personne qui m'écrit a été aussi très-frappée de ceci : que, parmi les reproches faits à la reine dans les groupés, figure en première ligne celui d'être l'un des auteurs de la guerre lamentable qui, en ce moment, désole l'Europe et atteint si cruellement le commerce et l'industrie des pays neutres, et particulièrement du canton de Genève. L'ex-reine s'était entendue avec l'Impératrice, disait-on, pour remettre son fils sur le trône d'Espagne, et, de là, sont venues les premières difficultés. »

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Bordeaux, 19 décembre 1870, 4 h. 50.

Intérieur à Préfets et Sous-Préfets de la République.

Depuis quelques jours, les fausses nouvelles sont répandues avec une persistance et une malignité incroyables. Certains journaux, empressés à les reproduire et à les commenter, semblent obéir à un mot d'ordre, je ne saurais trop vous engager à tenir les populations en garde contre de pareilles manœuvres, qui n'ont d'autre but que de dérouter l'opinion et d'énerver la fibre patriotique.

Il faut que les départements imitent la confiance et la fermeté d'âme de Paris, que les messages prussiens introduits dans ses murs ne réussissent même pas à émuouvoir.

Le Gouvernement de la République tient à honneur de ne rien cacher de la vérité. — Tenez donc pour certain que les nouvelles de guerre qui ne vous sont point directement communiquées par nos bulletins sont apocryphes. Lorsque nous gardons le silence, c'est qu'il n'y a aucun fait accompli à signaler. Quant aux mouvements stratégiques, tout le monde comprendra la réserve que nous devons garder ; soyons patients, calmes et courageux.

A Paris, comme sur les rives de la Loire, la situation est bonne ; si l'œuvre de la résistance nationale n'est entravée par aucune défaillance, si tous les citoyens, au lieu de se laisser aller à des paniques inexplicables, savent élever leurs résolutions à la hauteur des circonstances, l'heure de la revanche sera prochaine. — Telle est notre inébranlable foi : aidez nous à la faire partager par les populations en réagissant contre les faux bruits qui, dans les circonstances actuelles, sont une véritable conspiration contre la patrie.

Bordeaux, 4 h. 55 du soir.

24,000 Prussiens avec 11 batteries d'artillerie ont attaqué Nuits hier, et l'ont occupé après un combat acharné qui a duré jusqu'à 5 heures, et dans lequel ils ont éprouvé de grandes pertes. Les nôtres, bien que sensibles, sont beaucoup moindres. On s'attend à de nouveaux engagements de ce côté.

Près du Havre, 60 cavaliers sont venus jusqu'à Saint-Romain où les francs-tireurs les ont dispersés.

Bordeaux, le 19 décembre.

Le ballon le *Parmentier* est tombé, hier, dans le département de la Marne. L'aéronaute a sauvé les dépêches officielles et ses pigeons.

Près du Havre, les francs-tireurs d'Elbeuf ont attaqué une troupe de 60 cavaliers prussiens ; il en ont tué 10 et blessé un beaucoup plus grand nombre.

Intérieur à préfets et sous-préfets.

Bordeaux, 20 déc., 1 h. s.

On me signale aujourd'hui un engagement près de Brionne (Eure) entre les francs-tireurs (Seine-et-Oise) et 200 Prussiens qui ont été délogés à la baïonnette des hauteurs boisées, et ont fui en déroute sur Bourgetheronde, emmenant de nombreux morts et blessés. De notre côté deux blessés.

Le journal le *Temps*, daté du 11 décembre, mais qui avait paru la veille à Paris, contenait une communication du gouvernement que nous nous empressons de mettre sous les yeux du lecteur.

RENSEIGNEMENTS OFFICIELS.

Trois heures.

Le 12 novembre dernier, le ballon *Daguerre* parti de Paris tombait à Ferrières au pouvoir des Prussiens. Ce ballon contenait un certain nombre de pigeons dont la plupart sont restés aux mains de l'ennemi.

Le 9 décembre, à 5 heures du soir, un de ces pigeons rentrait au colombier auquel il appartenait. Il était porteur d'une dépêche datée de Rouen, 7 décembre, qui sera reproduite plus bas.

Le même jour, 9 décembre, à 7 h. 1/2 du soir, un deuxième pigeon rentrait au même colombier, porteur d'une dépêche datée de Tours, 8 décembre, reproduite plus bas.

Aucun doute n'existe sur l'identité des pigeons recueillis avec deux des pigeons pris à Ferrières par les Prussiens.

Les deux dépêches étaient attachées de la même manière, suivant un mode différent de celui qu'emploient les agents français. Elles trahissent d'ailleurs leur origine germanique autant par le style que par la forme de l'écriture.

L'origine prussienne des deux dépêches est donc incontestable.

Le gouvernement, résolument décidé à communiquer à la population toutes les nouvelles qui l'intéressent, ne croit devoir accompagner d'aucun commentaire la reproduction des dépêches prussiennes dont le suit le texte :

« Rouen, 7 septembre.

« A Gouvernement, Paris. — Rouen occupé par Prussiens, qui marchent sur Cherbourg. Population rurale les acclame ; délibérez. Orléans repris par ces diables. Bourges et Tours menacés. Armée de la Loire complètement défaite. Résistance n'offre plus aucune chance de salut.

A. LAVERTUJON (1).

« Tours, 8 décembre.

« Rédacteur *Figaro*, Paris.

« Quels désastres ! Orléans repris, Prussiens deux lieues de Tours et Bourges ; Gambetta parti Bordeaux ; Rouen s'est donné ;

(1) Il est sans doute inutile de faire remarquer que M. André Lavertujon, dont le nom a été faussement apposé à la suite de la dépêche censée expédiée de Rouen, est présent à son poste à Paris, comme l'un des secrétaires du gouvernement.

Cherbourg menacé ! Armée Loire n'est plus ; fuyards, pillards, population rurale partie ; connivence prussienne. Tout le monde en a assez. Champs dévastés. Brigandage florissant. Manque de chevaux, de bétail. Partout la faim, le deuil. Nulle espérance. Faites bien que les Parisiens sachent que Paris n'est pas la France. Peuple veut dire son mot. (Signature illisible, ressemblant à celle-ci, comte de Pujol ou Puget.)

On écrit de Paris, le samedi 17, à 4 heures du matin, qu'aucun combat n'a été livré depuis le 2. Des pigeons ont apporté à Paris des dépêches de M. Gambetta, du 5 et du 11. Ces dépêches n'ont pas découragé la population, qui est toujours décidée à la résistance à outrance.

La tranquillité intérieure est complète.

La dépêche officielle ajoute :

« Paris a des vivres pour longtemps. »

NOUVELLES DE LA GUERRE.

Nous tenons d'une personne digne de foi, qui vient de parcourir la route de Chartres au Mans, en passant par Courville, la Loupe, Nogent-le-Rotrou, qu'elle n'a rencontré aucun ennemi dans ce trajet. La garnison de Chartres est très-faible ; mais il y a dans cette ville plusieurs milliers de blessés, tant prussiens que bavares.

Un aumônier d'ambulance, arrivé dimanche de Blois, assure qu'il n'y a plus dans le chef-lieu du Loir-et-Cher que 1,500 Prussiens complètement dépourvus de munitions.

D'après les dernières informations, il ne reste plus d'ennemis sur la rive gauche de la Loire. Ceux qui paraissaient vouloir se diriger sur Châteaurenault et qui s'étaient avancés jusqu'à St-Cyr-du-Gault au nombre de plusieurs mille, semblent se replier sur Vendôme. Toutefois, une personne arrivée des environs d'Amboise nous a dit avoir entendu le canon dans la direction de Châteaurenault pendant la journée de dimanche.

Le train envoyé dimanche en reconnaissance par la compagnie d'Orléans a pu atteindre Vierzon. Comme la veille, on n'a pas rencontré un seul ennemi. Mais la nouvelle de l'arrivée de l'avant-garde du général Bourbaki à Vierzon était prématurée. Il n'y avait pas plus de soldats français que de prussiens dans la ville.

On lit dans la *Liberté* :

« Au moment de mettre sous presse, il nous arrive les renseignements supplémentaires que nous attendions de Paris, et qui vont jusqu'à la date du 11. La seule chose que nous puissions en dire, c'est que les Parisiens et le gouvernement de Paris se montrent aussi intrépides devant l'ennemi que devant les entreprises des agitateurs, parmi lesquels il ne faut pas oublier de nommer M. Flourens.

« Celui-ci serait, à l'heure qu'il est, sous les verroux de Mazas, que cet événement ne nous étonnerait pas, et qu'il rassurerait singulièrement les véritables patriotes. »

Des éclaireurs prussiens sont venus, nous dit-on, dimanche à Châteaurenault, annonçant 3,000 hommes pour le lendemain soir dans cette ville.

D'après des renseignements parvenus à la préfecture, neuf uhlands se sont présentés le 19 à Monnaie. Ils ont été mis en fuite par la gendarmerie de cette localité.

Un corps ennemi, annoncé devoir être de 2,500 à 3,000 hommes, serait entré dans la même journée à Châteaurenault. Des troupes ont aussitôt été envoyées de divers points à leur rencontre.

Nous n'avons aucune nouvelle du corps d'armée commandé par le général Bourbaki, sur lequel nous avons tout lieu de fonder de sérieuses espérances.

OCCUPATION D'ORLÉANS.

D'après des renseignements qui nous arrivent, la deuxième occupation d'Orléans serait plus dure que la première. Ce ne serait pas, cette fois, le général von der Thann qui commanderait; l'autorité supérieure serait exercée par les Prussiens, et les officiers Bavares y seraient eux mêmes soumis. A la suite des combats qui précéderent la reprise d'Orléans, une capitulation fut passée entre le général en chef prussien et le maire. Il fut convenu que la ville ne serait soumise à aucune nouvelle contribution de guerre, mais que les soldats seraient logés et nourris par l'habitant. Cette clause est exécutée avec une austère rigueur: dès le lundi matin, les maisons des particuliers étaient, à la lettre, prises d'assaut par les soldats qui arrivaient, épuisés de fatigue et encore furieux de la bataille. Rien, nous dit-on, ne peut peindre l'effet de ces scènes du premier jour.

Depuis lors, l'occupation s'est régularisée sans s'alléger. La ville, déjà ruinée par l'occupation précédente est plongée dans une affreuse misère; le pain s'y vend 7 sous la livre; on n'y trouve plus de tabac, et une foule d'objets de première nécessité manquent.

On nous assure que l'évêque d'Orléans est prisonnier dans son palais qui est gardé par des factionnaires prussiens. On veut faire expier au prélat la dignité de son attitude patriotique durant la première invasion. Le préfet, M. Pereira, dont l'attitude a été également très-ferme, n'a pas voulu quitter la ville; on l'a laissé libre.

On ne croit pas que le corps prussien qui occupe la ville soit considérable: il cherche à tromper les yeux par ses nombreuses manœuvres, et en même temps à effrayer par l'artillerie qu'il déploie sur les quais et qu'on évalue à 150 pièces.

On nous donne un détail curieux de la façon ingénieuse avec laquelle se pratique l'espionnage prussien. Avant d'être reprise, la ville était déjà inondée d'officiers ennemis; lorsque,

dans l'après-midi du dimanche 4 décembre, nos marins, voyant la retraite commencer, se mirent à tirer à bras leurs grosses pièces d'artillerie dont ils parvinrent, grâce à d'intrépides efforts, et malgré une pluie d'obus, à sauver 25 sur 95: une grande foule les aidait ou les regardait. Ils durent cesser leur travail héroïque quand on apprit que les Prussiens avaient forcé la porte Saint-Jean et approchaient; aussitôt beaucoup de ces curieux qui assistaient au spectacle rejetèrent leurs manteaux et montrèrent leurs uniformes; c'étaient des officiers ou des soldats prussiens qui, se démasquant tout-à-coup, se jetaient sur les Français et les faisaient prisonniers.

LE PLAN DE CAMPAGNE DE L'ARMÉE PRUSSienne.

Nous appelons, dit la *Défense nationale*, de Limoges, l'attention de nos lecteurs sur cette très-curieuse et intéressante lettre qu'on nous adresse de Bourges:

« On a amené ici, ces jours derniers, quelques officiers prussiens qui ont été arrêtés près d'Aubigny, où ils faisaient des études topographiques. Parmi eux se trouvait un officier supérieur, un major, qui a été conduit à la prison, où il a été interrogé par les autorités militaires.

« On l'a prévenu qu'il allait être fouillé; il s'est alors récrié en prétendant que ce serait contraire à tous les usages de la guerre; il ajoutait que jamais cet outrage n'avait été fait à un officier français prisonnier en Prusse.

« On n'a tenu aucun compte de ses observations, et on a bien fait. On a trouvé sur lui des papiers très-importants et dont la connaissance nous rendra de grands services peut-être. Il avait en sa possession le plan de campagne complet de l'armée prussienne, sur lequel tout est indiqué avec une précision de détails extraordinaire.

« Le plan de l'armée ennemie, qui doit se trouver, à l'heure qu'il est, singulièrement contrarié, est de marcher d'abord sur Orléans, ce qui est déjà fait, puis de venir directement à Bourges; le chiffre de la contribution de guerre à lever sur la ville est indiqué, ainsi que les localités environnantes, qui devront être soumises aux réquisitions de l'armée envahissante, dont une partie devait continuer sa marche sur Tours et s'emparer du gouvernement, notamment de Gambetta, dans la résidence était déjà assignée: on devait le diriger sur Dusseldorf.

« Le gros de l'armée doit ensuite marcher sur Nevers, et directement sur Lyon, où on s'attend à une grande résistance et probablement à une grande bataille. Pendant ce temps, Paris doit capituler forcément; le roi de Prusse

aurait, paraît-il, le projet d'y installer un gouvernement militaire, duquel ferait partie le général Trochu, et ce gouvernement serait spécialement chargé de faire nommer, sous la protection des armées allemandes, une Constituante avec laquelle on traiterait la paix.

« On le voit, le plan est complet, tout semble bien combiné.

« Le major prussien notre prisonnier, voyant qu'on avait pris connaissance de tout ce plan de campagne, a donné encore quelques explications verbales, en ajoutant avec beaucoup de forfanterie: « Peu m'importe que vous connaissiez ce plan, il s'exécutera absolument, je n'en doute pas, parce que vous ne pourrez nous arrêter. Quant à Paris, disait-il, bientôt il manquera de généraux. Ducrot sera tué avant peu, brave comme il est, il exposera constamment sa vie, et l'armée sans lui sera impuissante. »

« Ce projet est superbe, en vérité; mais nous espérons bien qu'avec un peu de courage et de volonté, il sera facile d'en empêcher l'exécution. Le gouvernement de Tours n'est guère facile à prendre sur la route de Bordeaux, et le logement qu'on préparait à Gambetta à Dusseldorf pourrait bien être inutile. Quant à Ducrot, il vivra encore assez longtemps pour voir la France victorieuse; et si, par malheur, il venait à succomber, Paris verrait surgir d'autres généraux qui le remplaceraient.

« En attendant, serrons les rangs, et en avant! »

Pour les articles non signés: P. GODET.

Faits Divers.

Par arrêté du 14 décembre, M. le général Morand, commandant la 1^{re} brigade de la 3^e division du 16^e corps d'armée, est mis en non-activité par retrait d'emploi, par application de l'art. 5 de la loi du 19 mai 1834, pour incapacité dans le commandement des troupes en campagne.

— Le maréchal Baraguey-d'Hilliers a traversé Bordeaux. Après avoir parcouru tous les hôtels sans pouvoir y obtenir la moindre place, il a dû passer la nuit dans une auberge des environs de la gare. Il est ensuite parti pour Arcachon.

— Suivant un bruit répandu, M. Gambetta serait attendu à Bordeaux sous peu de jours.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Nous lisons dans une correspondance d'un de nos compatriotes, prisonnier en Prusse,

le passage suivant qui s'accorde parfaitement avec ce que nous avons déjà publié dernièrement:

« Je crois que Prusse est au bout de son peloton de fil; tirez fort, ce fil cassera. Elle commence à avoir recours aux expédients. N'ayant plus d'artilleurs, elle en fait avec des soldats du train. Tous ces soldats sont ou vieux ou très-jeunes; elle a appelé trois classes à l'avance; il n'y a plus personne à prendre, les usines sont abandonnées, il n'y a plus de bras.

« Il arrive continuellement de France une masse de soldats malades ou blessés.

« Le peu d'hommes qui restent dans les dépôts ne tient pas du tout à partir, ils ne se gênent pas de le dire: ils en ont par-dessus la tête. Cette guerre dure depuis trop longtemps et leur consomme trop de monde et d'argent. »

Dans sa séance de samedi, le conseil de recensement de la garde nationale de Nantes, saisi de la question de savoir si l'on devait maintenir, les citoyens jusqu'à l'âge de 60 ans, dans le service actif de la garde nationale, a décidé, après l'avis d'une commission et sur le rapport de M. Sibille, l'un de ses membres, que, suivant la loi du 26 juin 1851, seule en vigueur, tout Français, à partir de 21 ans et quel que soit son âge, fait partie de la garde nationale, sauf les exceptions portées aux articles 8 et 9 de cette même loi; mais que le citoyen ayant 55 ans révolus peut, sur sa demande au conseil de recensement, se faire exempter du service de la garde nationale.

Le gouvernement de Bordeaux, auquel la question avait été soumise, a partagé cette opinion et a fait parvenir au conseil de recensement, pendant sa délibération, la dépêche suivante:

« Le service de la garde nationale est facultatif de 55 à 60 ans; — la loi de 1851 est seule en vigueur. »

On nous assure, dit l'*Echo du Poitou*, que le personnel de la manufacture d'armes de Châtelleraut, qui, d'après des ordres reçus, enlevait le matériel et l'outillage de cet établissement et allait se replier sur l'intérieur, a reçu tout-à-coup contre-ordre et reste à Châtelleraut, où le travail de la fabrication des armes continue.

On nous dit aussi que la trésorerie générale d'Indre-et-Loire et la gendarmerie de Tours qui étaient arrivées à Poitiers, retournent à Tours.

Pour chronique locale et faits divers: P. GODET.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e Henri PLÉ, commissaire priseur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

Le jeudi 22 décembre 1870, à midi, et jours suivants s'il y a lieu, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri Plé, commissaire-priseur, chez M. Mercier, ex-huissier à Saumur, rue Porte-Neuve, à la vente publique aux enchères de son mobilier, à la requête de M. Guérin, agent d'affaires à Saumur, nommé administrateur judiciaire des affaires d'étude et personnelles dudit sieur Mercier.

Il sera vendu:

Canapé, fauteuils, chaises, pendules, flambeaux, glaces, lits, literie, commodes, tables, chaises, bureaux, armoires, étagères, draps, linge, effets, livres, livraisons de différents ouvrages, accordéon, cartons, vin en bouteilles, bouteilles vides, batterie de cuisine et autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

A VENDRE

LA COUPE DE MARSOLLEAU

Située sur la commune de Saint-Florent.

S'adresser à M. HÉMON, marchand de bois à Distré. (384)

A VENDRE OU A LOUER

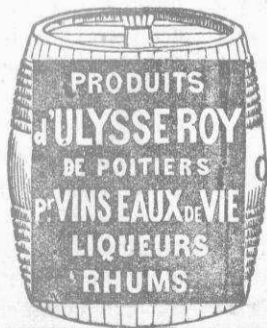
Présentement,

LA BRASSERIE DE ST-FLORENT,

Près Saumur. (181)

Cheval de trait et charrette à vendre.

Quai de Limoges, 115. (388)



Quai de Limoges, 157, à Saumur.

RIELLANT, Dentiste,

CHARBONS DE TERRE

Anglais et Français.

COKE ET CHARBON DE BOIS.

La Compagnie des Mines de Blanzay a l'honneur d'informer ses clients, qu'elle continuera à vendre du coke comme par le passé, quoiqu'elle ne renouvellera pas le traité qu'elle a avec l'Usine à Gaz de Saumur.

On trouvera également dans son magasin, quai Saint-Nicolas, des charbons de terre français et anglais de toutes qualités, ainsi que des charbons de bois.

Pour les renseignements et commandes, s'adresser à M. Paul JEUNETTE, représentant de la susdite Compagnie. (364)

USINE A GAZ DE SAUMUR.

VENTE

DE

COKE ET CHARBONS.

Le Directeur de l'Usine à gaz de Saumur a l'honneur de prévenir le public, qu'à partir du 1^{er} janvier 1871, des arrangements sont pris pour la vente du coke en détail, soit à l'usine à gaz, soit à domicile.

Pour propager l'emploi de ce combustible et rendre son usage plus économique et agréable, l'Usine tiendra, à la disposition des abonnés, des foyers faits sur les modèles de la compagnie parisienne, ainsi que des ouvriers pour les fixer dans les cheminées ordinaires.

Ce mode de chauffage est le plus économique, attendu qu'il ne dépense pas 25 à 30 centimes par jour, pour un feu, et pour obtenir une chaleur très-agréable et sans odeur.

Il espère, par l'exactitude du service, l'excellente qualité du coke et l'extrême bon marché de ce combustible, reconquérir sa nombreuse clientèle d'autrefois.

L'on traitera, pour des quantités importantes, à des conditions très-avantageuses, de manière à laisser aux marchands qui désirent revendre, un bénéfice raisonnable sur la vente, soit dans la ville, soit dans les environs.

On trouvera également à l'Usine à gaz, en gros et en détail, toute espèce de charbons de terre, 1^{re} qualité, garanties de provenance anglaise.

Charbons pour forge, sans mélange de qualités inférieures.

Antracites pour fours à chaux.

Charbons pour vapeur.

Charbons pour usages domestiques.

S'adresser directement, pour tous renseignements, à l'Usine à gaz.

Saumur, P. GODET, imprimeur.